



GROUPE HOSPITALIER PITIE SALPETRIERE
Service de gynécologie Obstétrique
Professeur M DOMMERGUES

Auteurs :
Dr Fleur POISOT
Dr Anne-Florence ALIX
Djamila DJEBAILI Cadre de Santé
Date rédaction : mars 2010
Date révision : Oct 2017

CIRCUIT D'UTILISATION DES SERINGUES DE METHOTREXATE EN DOTATION OU A LA DEMANDE

1 - OBJECTIF

Cette procédure décrit la conduite à tenir concernant l'utilisation des seringues de méthotrexate mise à disposition dans la dotation de service ou si besoin lors d'une demande nominative.

2 – RESPONSABILITES OU PERSONNES COMPETENTES

- Service de maternité :
 - o Médecins
 - o infirmières
- UPCO :
 - o Préparateurs en pharmacie hospitalière
 - o Internes en pharmacie
 - o Pharmaciens

3-ABREVIATIONS

UPCO : Unité de Pharmacie Clinique en Oncologie-hématologie

4- DEUX CAS DE FIGURE CONCERNANT L'UTILISATION DES SERINGUES DE METHOTREXATE

A - Ordonnances Nominatives

Lorsque la décision est prise d'utiliser le méthotrexate, l'interne via le **logiciel CHIMIO** du site de la pharmacie imprime une ordonnance sur laquelle il **collera l'étiquette de la patiente, notera son poids + le dosage nécessaire.**

Accès au logiciel chimio via Safran : - site des services – pharmacie - production du médicament – protocole de chimiothérapie – protocoles spécifiques – protocoles gynécologie -

Une fois cette **ordonnance signée**, elle sera **faxée à l'UPCO au 78261** par l'infirmière qui aura au préalable prévenue la pharmacie au 80700 ou 80701(salle de préparation).

Un délai de délivrance sera donné à ce moment (de 45min à 1h30).

La seringue nominative, une fois préparée par l'UPCO, sera à disposition à la pharmacie en attendant la venue d'un agent du service -ASH OU AS – qui signera le bon de délivrance.

Après l'administration du produit, l'infirmière complètera la feuille de traçabilité, notera l'horaire d'administration et signera le bordereau qu'elle renverra à l'UPCO par fax au 78261.

Elle en fera une copie qu'elle déposera dans le classeur de traçabilité dédié et rangera l'original dans le dossier de la patiente.

B – Utilisation de la dotation

Les seringues de la dotation seront utilisées en dehors des heures d'ouverture de l'UPCO (cf procédure pharmacie) et dans la journée si la posologie le permet.

Les plateaux comportent un justificatif d'administration, une seringue avec un dosage – 50,60 ou 70 milligrammes, les lettres MTX pour méthotrexate, et en guise de nom GROSSESSE et de prénom Extra utérine.

Il a été convenu avec le Dr Fortin que dans le cas d'utilisation de la dotation, les dosages utilisés seront arrondis aux milligrammes inférieurs pour correspondre aux dosages des seringues que nous avons en stock.

La traçabilité est identique à celle des ordonnances nominatives :

L'infirmière complètera l'identification de la patiente, signera le plan d'administration ;

Le médecin signera la prescription.

La fiche de justification complétée et faxée permettra le renouvellement de la dotation.

La péremption des seringues est de 15 jours d'où l'importance d'utiliser la dotation lorsque cela est possible.

5 – ELIMINATON

Les seringues utilisées doivent être éliminées selon la procédure d'élimination des produits cytotoxiques de l'établissement.

Les seringues s'éliminent dans la filière DASRI.

Référents Pôle environnement :

Filières déchets : Mme Brigitte MICHEL 76592

Mr Richard DUQUASTEL

6 - ANNEXES